

## CONSEIL D'ADMINISTRATION du MARDI 14 DECEMBRE 2021

### COMPTE-RENDU

<b>LHERBRET Philippe</b> Président  CGT	<b>COTE Jérôme</b> Vice-Président Délégué  Retard CGT	<b>ARNAUD Richard</b> Trésorier Général  CGT	<b>BOUCHET Jean-Luc</b> Trésorier Général Adjoint  FO	<b>BEAL Gilles</b> 1 <sup>er</sup> Vice-Président  Retard CGT	<b>MOUNIER Ludovic</b> 2 <sup>ème</sup> Vice-Président  Retard CFDT
<b>MAHINC Michel</b> 3 <sup>ème</sup> Vice-Président  FO	<b>BOUVIER Georges</b> 4 <sup>ème</sup> Vice-Président  CFE	<b>DEVIGNAT Pascal</b> 5 <sup>ème</sup> Vice-Président  CFDT	<b>LOISEAU Simon</b> Secrétaire Général  CGT	<b>BOUILLET Laurent</b> Secrétaire Général Adjoint  CFE	<b>ARNAUD Christophe</b>   CGT
<b>AZAG Djamila</b>  Excusée CFDT	<b>CHARDIGNY Annick</b>  Excusée CFDT	<b>CHAVANNE Marc</b>  CFDT	<b>CLERVAUX Laetitia</b>  CGT	<b>COULON Yves-Marie</b>  CFDT	<b>DEPALLE Simon</b>  Excusé CGT
<b>DEVIDAL Philippe</b>  CGT	<b>GIDROL Joselyne</b>  Absente CFDT	<b>MARTIN Stéphane</b>  Excusé FO	<b>MATHIEU Sandrine</b>  CGT	<b>TISSOT Albert</b>  CGT	<b>VELTRI Isabelle</b>  CFDT

CGT : 8 / 11      CFDT : 4 / 8      FO : 2 / 3      CFE/CGC : 2 / 2

Soit un total de : 16 membres présents à l'ouverture de la séance.

INVITES PRESENTS : M. Farid BETTAHAR – Directeur Opérationnel Territoire RAL  
M. Rémy DAVID – Chef de Cabinet Territoire RAL

Ouverture de la séance à : 8h45

#### ORDRE DU JOUR :

##### Point n° 1 : BUDGET

- IMMOBILISATIONS CUZIEU
- BUDGET COMPLEMENTAIRE
- FICHES PROJETS BUDGETS 2022

##### Point n° 2 : DIVERS

Philippe LHERBRET - Président de la CMCAS Loire ouvre la séance et remercie les personnes présentes pour leur présence.

En amont du Conseil d'Administration, le Président demande aux administrateurs l'approbation du relevé de décisions du précédent Conseil d'Administration du 19/10/2021.

APPROBATION DU RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CA DU 19 OCTOBRE 2021				
	CGT	CFDT	FO	CFE / CGC
CONTRE				
ABSTENTION				
POUR	8	4	2	2

*Approuvé à l'unanimité des membres présents.*

## POINT N° 1 : BUDGET

### A - IMMOBILISATIONS CUZIEU

Le Président laisse la parole à Richard ARNAUD - Trésorier Général.

Richard ARNAUD indique aux administrateurs qu'en premier lieu, il va falloir « sortir » de l'inventaire des immobilisations, le matériel qui était stocké à CUZIEU, bien qui a été vendu le 22 juillet 2021 par la CMCAS LOIRE.



Ce matériel a été vendu en partie avant la vente du site de CUZIEU, le reste est resté sur le site et a été vendu avec ; Richard ARNAUD énumère la liste du matériel.

Afin de clôturer définitivement le dossier « CUZIEU » le Conseil d'Administration doit approuver ces sorties d'inventaire.

Après divers échanges, les administrateurs décident de confirmer la « mise au rebut » de l'intégralité de la liste d'inventaire présentée.

*Entrée en salle de réunion de M. Ludovic MOUNIER (CFDT) à 8h55.*

*Entrée en salle de réunion de M. Jérôme COTE (CGT) 9h00.*

*Le nombre d'administrateurs votants est alors de 18 au lieu de 16 en début de séance.*

Richard ARNAUD propose aux administrateurs de passer au vote correspondant :

SORTIES D'INVENTAIRE DES IMMOBILISATIONS DU SITE CUZIEU VOTE D'APPROBATION POUR LA MISE AU REBUT				
	CGT	CFDT	FO	CFE / CGC
CONTRE				
ABSTENTION				
POUR	9	5	2	2

*Approuvé à l'unanimité des membres présents.*

## **B - BUDGET COMPLEMENTAIRE**

Richard ARNAUD indique que le Conseil d'Administration va devoir voter certains BUDGET COMPLEMENTAIRES et ensuite affecter le montant de la RUBRIQUE 900 (compte d'attente). Le budget complémentaire concerne le transfert de budget de ligne à ligne (notamment des travaux effectués sur divers sites pour lesquels des factures ont été imputées en « fonctionnement » et non pas en « investissement ».

La RUBRIQUE 900 concerne notamment l'affectation de la rentrée de fonds suite à la vente CUZIEU.

TRANSFERTS DE BUDGETS				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Depuis la ligne 208/C05 CIVIER INVESTISSEMENT vers la ligne 208/C05 CIVIER FONCTIONNEMENT pour un montant de 2000 €</li> <li>Depuis la ligne 208/C12 LEZIGNEUX INVESTISSEMENT vers la ligne 208/C12 LEZIGNEUX FONCTIONNEMENT pour un montant de 1800 €</li> <li>Depuis la ligne 245/CC5 RANDO MARCHE ST ETIENNE 2<sup>ème</sup> séjour en septembre 2021 vers la ligne 245/CC5 RANDO MARCHE ST ETIENNE 1<sup>er</sup> séjour en juin 2021 dans les Vosges pour un montant de 800 €</li> </ul>				
Vote global pour les 3 transferts ci-dessus.				
	CGT	CFDT	FO	CFE / CGC
CONTRE				
ABSTENTION		4		
POUR	9	1	2	2

*Approuvé à la majorité des membres présents.*

La RUBRIQUE 900 (compte d'attente) indique la somme de 527 262,72 € montant en attente d'affectation.

Richard ARNAUD énumère les 7 lignes de la rubrique dont il faut voter le transfert vers diverses lignes budgétaires :

- Transfert de budget depuis la RUBRIQUE 900 vers la ligne 42/JA1 AIDE AUX LICENCES SPORTIVES pour un montant de 1 200 €
- Transfert de budget depuis la RUBRIQUE 900 vers la ligne 208/C01 CUZIEU pour un montant de 19 000 €
- Transfert de budget depuis la RUBRIQUE 900 vers la ligne 208/C02 TRANSVAL pour un montant de 18 000 €
- Transfert de budget depuis la RUBRIQUE 900 vers la ligne 245/FE2 Séjour AUSSOIS 2019 pour un montant de 2 266,50 €



## C - FICHES PROJETS BUDGETS 2022

Richard ARNAUD demande aux administrateurs des organisations syndicales FO et CFDT s'ils ont des propositions de budgets 2022, étant donné qu'il n'a pas reçu de propositions de leur part ?

FO avaient fait leur réunion de préparation avant l'envoi du tableau budgétaire à compléter. L'organisation CFDT n'a pas de proposition de budgets.

Richard ARNAUD commence alors la lecture du tableau de préparation budgétaire 2022 établi selon les fiches « PROJETS BUDGETS » transmises par les responsables des différentes sections de la CMCAS Loire.

*Suspension de séance à 9h55 à la demande de l'organisation FO, afin de permettre la saisie des leurs propositions budgétaires dans le tableau budgétaire. Cela permettra de gagner du temps et de ne parler que des lignes avec un désaccord sur les montants proposés.  
Reprise de séance à 10h10.*

Richard ARNAUD reprend la parole à la suite de la suspension de séance et conformément à ce qu'ont décidé les administrateurs, seules vont être énumérées et/ou votées, les lignes de désaccord sur le montant du budget :

<b>Ligne 002 / JRN ARBRE DE NOEL NORD SLVie 05 (spectacle) POUR UN MONTANT DE 3000 €</b>				
	CGT	CFDT	FO	CFE / CGC
CONTRE	9			2
ABSTENTION		5		
POUR			2	

***Refusé à la majorité des membres présents.***

<b>Ligne 002 / JRN ARBRE DE NOEL NORD SLVie 05 (spectacle) POUR UN MONTANT DE 2400 €</b>				
	CGT	CFDT	FO	CFE / CGC
CONTRE				
ABSTENTION		5	2	
POUR	9			2

***Approuvé à la majorité des membres présents.***

- Ligne 11 DON – DONS AIDE SOLIDARITE  
Après discussion des administrateurs, les OS CGT, FO et CFE tombent d'accord sur le montant proposé par l'OS CGT : 100 € pour 2022.
- Ligne 2351 LA1 – SLVIE 01 – Concert PAT PATROUILLE au ZENITH de St-ETIENNE en Février 2022  
Le montant de budget est modifié d'un commun accord pour être corrigé à 220 €

- Ligne 2351 JA1 – JEUNES AGENTS – SPECTACLE 1<sup>er</sup> semestre à définir
  - Ligne 2351-JA1 – JEUNES AGENTS – SPECTACLE 2<sup>ème</sup> semestre à définir
- Le budget de ces 2 lignes est de 700 € chacune.

<b>LIGNE 2351-JA1 JEUNES AGENTS – SPECTACLES 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> semestre 2022 POUR UN MONTANT DE : 2 x 700 €</b>				
	CGT	CFDT	FO	CFE / CGC
CONTRE			2	
ABSTENTION		5		
POUR	9			2

***Approuvé à la majorité des membres présents.***

<b>LIGNE 2351-JA1 JEUNES AGENTS – SPECTACLES 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> semestre 2022 POUR UN MONTANT DE : 1 €</b>				
	CGT	CFDT	FO	CFE / CGC
CONTRE	9			2
ABSTENTION		5		
POUR			2	

***Refusé à la majorité des membres présents.***

- Ligne 2355 CCS – SECTION RANDO ST ETIENNE – ASSEMBLEE GENERALE AU CIVIER  
Décision est prise d'appliquer la règle générale de la CMCAS pour les AG = montant maxi de 100 € accordé.
- Ligne 2355 ET1 – SLVie 02 SOIREE DU BEAUJOLAIS NOUVEAU : 167,25 € demandé.  
L'OS CFE modifie le montant indiqué et donne son accord sur le montant du budget demandé : 170 €.
- Ligne 2356 JA1 COMMISSION JEUNES – Soirée rencontre Jeunes de la Loire – au TRIPLE à Andrézieux Veauche pour un montant de 625 € (voir vote ci-dessous)
- Ligne 2356 JA1 COMMISSION JEUNES – MELI MELO sortie en boite de nuit pour un montant de 813 € (voir vote ci-dessous).

*Suspension de séance à la demande de l'OS CGT à 10h38.*

*Reprise de séance à 10h45.*

Richard ARNAUD reprend la parole et propose la mise au vote de ces 2 lignes budgétaires :

LIGNE 2356 JA1 COMMISSION JEUNES - SOIREE RENCONTRE JEUNES DE LA LOIRE (au TRIPLE à ANDREZIEUX BOUTHEON) MONTANT = 625 €				
	CGT	CFDT	FO	CFE / CGC
CONTRE	8		2	2
ABSTENTION	1	5		
POUR				

***Rejeté à la majorité des membres présents.***

LIGNE 2356 JA1 COMMISSION JEUNES – SOIREE AU MELI MELO MONTANT = 813 €				
	CGT	CFDT	FO	CFE / CGC
CONTRE	9		2	2
ABSTENTION		5		
POUR				

***Rejeté à la majorité des membres présents.***

- Ligne 245 ET1 SLVIE 02 – SEJOUR CCAS CATAMARAN A PORT LA FORET EN MAI 2022 pour un montant de 1450 €. La parole est laissée aux OS CFE et FO qui n'ont pas indiqué de montant dans le tableau de projet budgétaire. Chacun donne son avis.

Ligne 245 ET1 – SLVie 02 SEJOUR CCAS CATAMARAN A PORT LA FORET EN MAI 2022 MONTANT = 1450 €				
	CGT	CFDT	FO	CFE / CGC
CONTRE				-
ABSTENTION		5	2	-
POUR	9			-

L'organisation CFE/CGC ne souhaite pas participer au vote.

***Approuvé à la majorité des membres présents.***

- Ligne 245 JA1 COMMISSION JEUNES – WEEK-END AQUALAND pour un budget demande de 1907,25 €. Correction de la ligne par la CFE qui n'avait pas indiqué de montant.
- Ligne 245 ET1 SLVIE 02 – SORTIE SKI INSTITUTION CCAS EN MARS 2022 pour un montant de 2 675,00 €.

Richard ARNAUD propose de transférer cette ligne budgétaire à la SLVie 04 qui a oublié de demander un budget pour leur propre sortie ski programmée fin Janvier 2022. Les administrateurs acceptent ce transfert de ligne de la SLVie 02 à la SLVie 04.

- Ligne 34 PR1 PENSIONNES SENIOR ROANNE – Journée conviviale au TRANSVAL en Septembre 2022 montant 400 €. Commentaire de la CFE qui n'a pas indiqué de montant de budget dans le tableau budgétaire : la demande de budget annexe de 400 € n'est pas justifiée étant donné l'indication « d'auto financement ».

*Suspension de séance à 11h10 demandée par l'OS CGT  
Reprise de séance à 11h15.*

Suite à la suspension de séance, Simon LOISEAU propose d'accorder un budget de 100 € à la commission des pensionnés de Roanne et de demander des explications complémentaires à la demande de budget avant de débloquer le solde du budget demandé, soit 300 € restant.

- Ligne 34 P1 PENSIONNES SENIOR ROANNE – Repas fin d'année au TRANSVAL pour un montant demandé de 1600 €  
L'OS CFE a proposé un budget de 1000 € seulement.  
Explications de Richard ARNAUD sur le détail du budget demandé.  
L'OS CFE accepte de modifier leur chiffre à 1600 € soit le budget demandé.
- Ligne 410263 CCS – Section Gymnastique ROANNE – Nettoyage tapis. Budget demandé 7 € ( ?)  
Pour Richard ARNAUD cette ligne n'a pas lieu d'être car le nettoyage des tapis doit être à la charge de la CMCAS.  
Accord unanime des administrateurs. Le montant du budget est porté à 30 €
- Ligne 410263 CCS SECTION RANDO ST-ETIENNE – Randonnée patrimoine 1 journée en Octobre 2022 pour un montant demandé de 263 €. Montant corrigé suite à une erreur de calcul = 230 €.
- Ligne 410303 CCS GAGAS CASQUES – Week-end Septembre découverte touristique et culturelle d'une région pour un montant de 200 €. Après échanges, accord des administrateurs sur le montant demandé.
- Ligne 410303 CCS GAGAS CASQUES – Week-end Juin découverte touristique et culturelle d'une région pour un montant de 200 €  
Après échanges, accord des administrateurs sur le montant demandé.
- Ligne 410303 ET1 SLVie 02 ANIMATION KARTING adultes et jeunes à Andrézieux en Juin 2022 pour un montant de 525 €. Correction de la fiche projet budget suite à une erreur de calcul = 475 €.
- Ligne 410303 ET1 SLVie 02 KART INDOOR A ST-ETIENNE EN MARS 2022 pour un montant de 300 €  
Correction des budgets accordés par les différentes OS : 280 €

*Entrée en salle de réunion de M. Gilles BEAL (CGT).*

*Le nombre d'administrateurs votants passe alors à 19 membres votants au lieu de 18 précédemment.*

Simon LOISEAU – Secrétaire Général intervient pour proposer la mise au vote de l'accord trouvé sur les lignes dont les administrateurs viennent de discuter.

### VOTE POUR ACCORD DES LIGNES MODIFIEES

- Ligne 245 JA1 Commission Jeunes – Week-end AQUALAND - Budget 1907,25 € = tableau budgétaire complété par l'OS CFE pour le montant
- Ligne 245 ET1 SLVie 01 – SORTIE SKI INSTITUTION CCAS Mars 2022 – Budget 2675 € = transfert de cette ligne budgétaire à la SLVie 04 qui a oublié de demander un budget pour leur propre sortie ski programmée en janvier 2022.
- Ligne 34 PR1 PENSIONNES SENIOR ROANNE – Journée conviviale au TRANSVAL en septembre 2022 – Budget = 400 €
- Proposition d'accorder un budget de 100 € en attente d'informations complémentaires à la demande (300 € en attente)
- Ligne 34 P1 PENSIONNES SENIOR ROANNE – Repas de fin d'année 2022 au TRANSVAL – Budget = 1600 €  
L'OS CFE donne son accord pour porter la somme à 1600 € au lieu de 1000 € comme ils l'avaient indiqué.
- Ligne 410263 CCS – Section Gymnastique ROANNE (nettoyage tapis) – Budget = 7,50 €  
Accord des administrateurs pour porter le montant du budget à 30 €
- Ligne 410263 CCS Section RANDO ST-ETIENNE – Randonnée patrimoine 1 journée (octobre 2022) – Budget = 225 € Montant corrigé = 230 € (erreur calcul)
- Ligne 4103030 CCS GAGAS CASQUES – Week-end septembre découverte touristique et culturelle d'une région – Budget = 200 €
- Ligne 420303 CCS GAGAS CASQUES – Week-end juin découverte touristique et culturelle d'une région – Budget = 200 €
- Ligne 410303 ET1 SLVie 02 ANIMATION KARTING – Adultes et jeunes à Andrézieux Bouthéon en juin 2022 – Budget = 525 € (correction de la ligne budgétaire = 475 €)
- Ligne 410303 ET1 SLVie 02 KART INDOOR à St-Etienne mars 2022 – Budget = 300 € (correction de la ligne budgétaire = 280 €)

	CGT	CFDT	FO	CFE / CGC
CONTRE				
ABSTENTION		5		
POUR	10		2	2

**Approuvé à la majorité des membres présents.**

*Pause méridienne à 11h45. (piste 377 12 :51)*

*Reprise de séance à 13h15*

Philippe LHERBRET reprend la parole et indique aux administrateurs qu'après avoir traité le point budgétaire dans la matinée, il va falloir maintenant aborder les impasses à réaliser, afin d'arriver au budget alloué par la CCAS selon l'article 25 (soit 198 160 €).

Richard ARNAUD indique que le montant discuté et accordé ce matin par les membres du Conseil aurait dû arriver à 198 160 € et non pas le montant déterminé, soit 401 908,75 €. Il propose donc aux administrateurs diverses impasses qu'il a prévu et pour lesquelles il va falloir se prononcer (énumération des impasses, ligne par ligne).montant des impasses proposées = 201 103 €.

### IMPASSES BUDGETAIRES A REALISER = 201 103 € POUR L'EXERCICE 2022

	CGT	CFDT	FO	CFE / CGC
CONTRE				
ABSTENTION		5		
POUR	10		2	2

**Accepté à la majorité des membres présents.**

## POINT N° 2 : DIVERS

Philippe LHERBRET reprend la parole.

### ➤ POINT SANITAIRE

Il est espéré par tous que la situation ne dégénère pas et le maintien des gestes barrières est de rigueur pour tous (distanciation, port du masque, gel hydro alcoolique...).

Pour la CMCAS Loire le télétravail est recommandé et maintenu (2 à 3 jours/semaine).

Le prochain CA aura lieu de 11 janvier prochain et nous espérons que d'ici-là les choses ne se seront pas aggravées.

Pour l'ADN, celui de Roanne s'est bien déroulé. Par contre, pour St-Etienne qui a lieu le 19/12 le goûter prévu est annulé, les enfants recevront un petit sac avec des friandises, jus de fruits et viennoiseries.

### ➤ POINT IMMOBILIER - ST-JULIEN

ENGIE devait nous transmettre le plan de gestion. De nouvelles analyses ayant lieu en début d'année, le document sera traité et transmis à la CMCAS Loire début janvier 2022 (notamment le point dépollution).

L'ensemble de toute l'organisation est repoussé de 4 mois environ et le début du bail de location également.

### ➤ RESTANTS DUS

Philippe LHERBRET explique que certains bénéficiaires qui avaient un encours auprès des Activités Sociales ont été relancés pour régularisation de l'encours dû.

Sans régularisation de leur part, un nouveau courrier leur sera adressé pour mise en demeure. La CMCAS Loire étudie une procédure de recouvrement avec son service juridique.

### ➤ CHANGEMENT DE DO AU SEIN DE LA PLAQUE (Directeur Opérationnel)

Farid BETTAHAR – DO en place, quitte son poste et ne sera plus présent parmi nous l'an prochain. Philippe LHERBRET le remercie chaleureusement pour l'aide qu'il nous a fournie durant ces 2 années passées parmi nous.

Remerciements du Président également, aux membres sortants du Conseil d'Administration qui suite aux dernières élections du mois de novembre 2021 ne sont pas reconduits par leur OS dans leurs fonctions.

**FIN DE SEANCE : 13h40**

**PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**LE MARDI 11 JANVIER 2022**

**Le Président de la CMCAS Loire**  
**Philippe LHERBRET**

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

**Le Secrétaire Général**  
**Simon LOISEAU**

A handwritten signature in blue ink, featuring a series of fluid, connected loops and a long horizontal stroke at the bottom.